

EPE News Episode 7 "THE EXTERIORS" - part. A

Les extérieurs sont les meilleurs ?

Le conseil d'administration (CA) compte 20 élu·es et 8 personnalités extérieures dont 3 "institutionnelles" nommées par la région, la métropole et le CNRS. Les 5 autres personnalités extérieures sont désignées par les 20 élu·es et les 3 "institutionnelles". (Voir la composition du CA sur <https://www.univ-lyon1.fr/universite/organisation/conseil-d-administration>)

Ce vendredi 7 juin, 5 des personnalités extérieures étaient présentes : le représentant de la métropole, le représentant du CNRS, et 3 des 5 personnalités désignées : le directeur des HCL, une proviseure de lycée et une directrice de PME-TPE. Ces trois derniers n'ont assisté à aucune des séances depuis le tournant pris par ce projet en janvier 2024. Ils n'ont donc pas participé aux derniers débats (animés), pas même par comptes-rendus interposés puisque le dernier validé date du 05 mars. Ce qui, vous le noterez, ne les a pas empêchés de prendre part au vote ce vendredi. Le directeur des HCL, grand et zélé promoteur du projet, avait même la procuration des 2 absentes. Du haut de son autorité, il a déclaré en séance qu'un rejet du DOS n'était pas une possibilité.

Les absences de ces extérieurs et leur influence sur les décisions de notre communauté démontrent la facilité déconcertante avec laquelle la présidence peut faire basculer les votes. **En l'occurrence, alors que la position du président était minoritaire au sein des élu·es, il a tout de même obtenu une majorité de votes pour son projet : 14 pour, 11 contre, 1 abstention, 1 Ne Participe Pas au Vote (NPPV).**

Rappelons que :

- la proportion de personnalités extérieures dans le CA a été le principal désaccord entre Lyon 1 et Lyon 2 car notre président ne cesse d'en vouloir à tire-larigot ;

- le directeur des HCL sera membre de droit du CA et du directoire du futur EPE (s'il voit le jour).

Tout cela présage de la fenêtre ouverte à toutes les couleuvres.

Nous nous organisons avec les autres syndicats pour demander le report de ce projet qui n'a pas reçu un soutien large de la communauté.

Les sections syndicales CGT et SUD de Lyon 1

PS : la majorité absolue des 28 membres du CA en exercice sera nécessaire pour adopter les statuts et, le cas échéant, transformer Lyon 1 en établissement public expérimental (EPE). Il faudra donc que le président réunisse 15 votes favorables et non 14.

PS2 : le Comité Social d'Administration (CSA) avait été convoqué pour une séance extraordinaire portant sur les statuts ce mercredi 12 juin. La présidence vient de nous informer de son annulation, sans aucune explication. Les représentant·es du personnel au CSA n'ont à ce jour reçu aucune version provisoire des statuts, contrairement aux engagements pris par la présidence il y a plusieurs semaines.